

La Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC) et ses membres lancent leur appel à projets exceptionnel 2019 en **recherche clinique et fondamentale** en relation avec les pathologies neurologiques et psychiatriques sur le thème :

« Le cerveau agressé par son environnement »

Le cerveau intègre les informations qui viennent de l'environnement. Il possède aussi la capacité de s'adapter à l'environnement et de se protéger de certaines agressions qui en proviennent. Les réactions d'adaptation et de défense sont parfois détournées ou dépassées, conduisant à des situations pathologiques. Cette année, la FRC et ses membres lancent un appel à projets exceptionnel portant sur **l'effet des facteurs environnementaux sur la santé du cerveau** et leur rôle dans la genèse, le déclenchement ou l'aggravation de maladies neurologiques et psychiatriques.

- L'appel à projets concerne :
 - **les interactions sociales et affectives** : effets parfois pathogènes de traumatismes rencontrés au cours de l'enfance et de l'adolescence, de stress professionnels, sociaux ou affectifs (pertes de proches, isolement, conditions difficiles d'origines multiples...).
 - **les substances chimiques** : polluants de diverses natures, substances consommées pour des raisons médicales (médicaments) ou non (différents types de drogues, licites ou illicites, addictives ou non, etc.).
 - **le mode de vie** (activité physique, sommeil, stress, alimentation...)
- Les projets proposés pourront inclure des approches expérimentales tout comme des études cliniques ou épidémiologiques abordant un ou plusieurs des sujets suivants :
 - Les mécanismes de toxicité des facteurs environnementaux.
 - Les perturbations fonctionnelles résultantes.
 - Les facteurs individuels de sensibilité ou de résistance (résilience).
 - Les approches de prévention ou de traitement.
- Seront privilégiés :
 - Les projets de recherche étudiant des facteurs ou des mécanismes communs à plusieurs pathologies
 - Les projets multidisciplinaires impliquant plusieurs équipes fondamentales et/ou cliniques.
- Des subventions d'un montant maximum de 80 000 euros chacune pourront être accordées pour une durée d'une ou deux années. Les subventions pourront être demandées pour financer de l'équipement, du fonctionnement, du personnel (vacations, gratifications de stage, 4ème année de thèse, contrat à durée déterminée de post-doctorant, ingénieur ou technicien).

Date de démarrage du projet : à partir du 15 décembre 2019.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE :

La sélection des demandes de soutien s'effectuera en 2 phases, selon le calendrier suivant :

- Phase 1**
 - Soumission du dossier d'intention (email et papier) **avant le vendredi 5 octobre 2018 à minuit** (cachet de la poste faisant foi). Les formulaires d'inscription et lettre d'intention sont téléchargeables sur : <http://www.frcneurodon.org/informer-sur-la-recherche/appels-a-projet-en-cours/candidater/>
 - Les résultats de cette première sélection seront connus fin novembre 2018.
- Phase 2**
 - Pour les candidatures présélectionnées, un projet détaillé (5 pages maximum) devra être soumis, ainsi qu'une liste de 10 publications récentes.
 - Ce dossier final devra parvenir à la FRC (email et papier) **mi-janvier 2019**.
 - Les lauréats sélectionnés par le Conseil d'administration sur recommandation du Conseil scientifique seront connus mi-juillet 2019.

CONTACT :

Annabelle Schwarz

Tél : 01.58.36.46.46

aschwarz@frcneurodon.org

FRC Neurodon

28 rue Tronchet - 75 009 Paris

Pour connaître le fonctionnement de la FRC
et de son Conseil scientifique : frcneurodon.org